



Mise à jour du protocole À partir du lundi 22 février

Chers parents,

Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en février 2021 et notamment le contexte d'émergence de variantes du virus.

L'organisation spécifique de l'école Aimé Souché a été définie conjointement par l'équipe enseignante, la municipalité et le SIVU **au regard des consignes strictes du protocole sanitaire afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.**

Nous savons que vous comprendrez l'intérêt de respecter toutes ces mesures et que chacun d'entre vous fera preuve du plus grand civisme. Il en va de l'intérêt et de la santé de tous et de chacun : grands comme petits.

Ce document vise à vous informer quant aux modalités définies pour le retour en classe pour votre enfant mais aussi à vous accompagner dans les gestes essentiels à respecter pour ce retour.

Le protocole sanitaire

Chaque enseignante prendra un temps pour évoquer le retour de règles strictes à l'école et présentera, de nouveau, aux enfants les gestes barrières ainsi que la nouvelle organisation concernant la cantine.

Avant l'arrivée à l'école

Vous avez en tant que parents, un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces mesures de protection.

Nous comptons sur vous pour nous interroger au moindre doute et pour nous prévenir si votre enfant, ou bien un membre de votre famille a été testé positif ou bien est cas contact à risque.

Mesures barrières

La distanciation physique

- Le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

- Pas de distanciation dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe, y compris pour les activités sportives.

Les gestes barrières

➤ Le lavage des mains

- Le lavage des mains sera réalisé plusieurs fois par jour (entrée et sortie de l'école ; après les toilettes, avant et après la récréation et les repas)

- Chaque enseignant aura également dans sa classe un flacon de gel hydroalcoolique si besoin, les enfants ne doivent pas apporter le leur.

➤ Port du masque

- Pour les enseignants, les personnels du SIVU et les élèves des écoles élémentaires, le port du masque est obligatoire.

Garantissant un niveau de filtration élevé et suffisamment protecteurs, **les masques autorisés sont (selon le décret) :**

- les **masques chirurgicaux (type II, notamment)**

- les **masques grand public ayant une capacité de filtration de 90 % = grand public de type 1 répondant aux normes AFNOR**

Seront interdits, car ne répondant pas aux normes AFNOR :

- les **masques grand public de type 2**

- les **masques en tissu "maison"** ou de fabrication artisanale

- les visières et masques en plastique

Comme le précise le protocole, il appartient aux familles de fournir les masques.

Les parents fourniront au moins deux masques par jour à leur(s) enfant(s) (à mettre dans 2 pochettes différentes) :

Le changement de masque sera fera à l'entrée en classe, après lavage de mains, en début d'après-midi.

Il vous conviendra de fournir un 3ème masque si votre enfant prend le car ou reste en garderie.

La ventilation, le nettoyage et la désinfection des locaux

➤ *L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois.*

Une aération de quelques minutes doit avoir lieu toutes les heures.

➤ *Le nettoyage et la désinfection seront réalisés tous les jours dans les espaces utilisés.*

Organisation du temps scolaire

Les horaires de l'école sont adaptés, notamment à la pause méridienne, afin de garantir le non brassage des élèves.

◆ Horaires de l'école

8h35 - 8h45 : temps d'accueil dans les classes.		
CP-CE1 et CE2-CM1	CP et CM1-CM2	
8h45 - 11h45	8h45 - 12h05/12h10	Temps de classe
11h45-13h25	12h10 - 13h50	Pause méridienne (1h40)
13h25 - 16h20	13h50 - 16h25	Temps de classe
16h20	16h25	Sortie des classes

◆ Entrées / Accueils du matin / Sorties

L'organisation mise en place depuis la rentrée 2020 est toujours en vigueur.

◆ Les temps de récréation

A cette période de l'année, l'espace en herbe ne sera pas utilisé.

CP-CE1 et CE2-CM1	CP et CM1-CM2	
10h15-10h30	10h30-10h45	La cour sera scindée en deux espaces pour éviter le brassage des élèves.
15h00-15h15	15h15-15h30	

◆ Circulation dans l'école

Un sens de circulation est mis en place pour limiter les croisements.

Organisation du temps péri-scolaire

◆ Garderie

Les enfants d'élémentaire sont toujours accueillis sur le site de l'école élémentaire.

◆ Cantine : mise en place d'un nouveau protocole

Le protocole indique :

Dans le premier degré, le non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté. Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes.

La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée.

Le port du masque est obligatoire même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson.

Ci-dessous la nouvelle organisation, à partir du lundi 22 février 2021 :

- Mise en place de 2 services de restauration.

- Chaque table accueillera 3 élèves uniquement, en quinconce = mise en place d'une distanciation mais pas de port du masque entre les plats. (Éviter la manipulation du masque).

Capacité de la cantine : 16 tables de 3 élèves = 48 élèves maximum.

- Chaque élève sera placé et gardera sa place pour la période donnée.

- Il sera certainement, à terme, demandé à votre enfant de débarrasser ses couverts et son assiette sur un chariot en sortant de la cantine. Pour le 2ème service, les enfants prendront également leurs couverts et leur assiette, afin de les faire commencer le repas plus rapidement.

- Désinfection des tables entre les 2 services.

- Aération permanente pendant le repas et entre les 2 services.

2 agents du SIVU pour 2 classes	CP-CE1 et CE2-CM1	CP et CM1-CM2
Sortie de classe ; prise en charge par agents SIVU	11h45	12h05-10
Récréation (école)		12h10-12h30
Installation à la cantine	12h00 environ	12h40 environ
Repas	12h00 environ	12h45
Sortie de la cantine	12h30 environ	13h15 environ
Récréation (école)	12h45 - 13h25	13h30 - 13h50
Temps de classe	13h25	13h50

Goûter pour les CP et CM1-CM2 entre 10h30 et 10h45 :

une tartine de pain et 4 carrés de chocolat

- Le SIVU va proposer un goûter aux enfants des classes de CP et de CM1-CM2 car le repas est pris plus tard.

Les enseignantes distribueront le goûter en respectant les gestes barrières et l'hygiène. Le goûter sera pris dans la cour, les enfants à distance les uns des autres.

Merci pour votre attention à tous et de votre compréhension